

Communiqué de presse

Comptes 2014 : La Commune renoue avec des comptes positifs

La Ville de Morges retrouve en 2014 des comptes positifs et affiche un excédent de CHF 1'642'160. Ce résultat est meilleur que le budget qui prévoyait un déficit de CHF 2.2 millions. Cela est dû notamment à la bonne évolution des recettes fiscales en 2014 et une nette baisse de la facture sociale et de la péréquation intercommunale pour l'année 2013.

Revenus en hausse

Les recettes courantes totalisent CHF 120.9 millions, soit une hausse de 3.4% par rapport au budget et de 2.7% par rapport à l'exercice précédent.

De plus, l'ensemble des recettes fiscales dépasse les prévisions budgétaires de CHF 2.4 millions et s'élèvent à CHF 56.6 millions, soit plus CHF 1.1 million par rapport à 2013. Quasiment tous les genres d'impôts affichent un meilleur résultat que prévu, en particulier l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques avec une avance de CHF 1.4 million.

Baisse des charges courantes

Sur l'année écoulée, les charges ordinaires ont diminué de CHF 1.4 million par rapport au budget 2014 et de CHF 0.9 million par rapport à l'exercice 2013. La baisse du prix du gaz a permis une économie de CHF 1.1 million à l'achat du gaz; baisse qui a, par ailleurs, été répercutée au consommateur final.

Quant aux charges extraordinaires, elles reflètent l'attribution d'un montant de CHF 1.45 million au fonds de réserve pour l'égalisation de la péréquation et de la facture sociale ainsi que l'intégration du Fonds Nelly de Beausobre dans la comptabilité de la Commune.

Charges et revenus par dicastères	Comptes 2014		Budget 2014		Diff. C14/B14
	charges	revenus	charges	revenus	
1 AGCR	12'103'314	4'162'079	11'325'546	4'119'142	-734'830
2 FIPE	16'860'325	71'397'475	17'132'668	66'531'483	5'138'335
3 SPSI	7'568'912	2'101'411	8'130'257	2'066'702	596'055
4 PAT	15'126'529	10'896'505	15'649'083	11'087'809	331'249
5 IEEP	26'566'946	23'194'178	27'449'573	24'540'592	-463'787
6 JSSL	33'569'847	8'798'541	33'923'480	8'039'185	1'112'989
7 ATD2	5'869'462	304'801	5'465'768	495'600	-594'494
Total ch. & rev. ordinaires	117'665'335	120'854'989	119'076'375	116'880'513	5'385'516
Résultat opérationnel	3'189'654			2'195'862	-5'385'516
Ch. & rev. extraordinaires	9'711'359	8'163'864			-1'547'495
Excédents	1'642'160			2'195'862	-3'838'022
Ecritures de bouclément					-
Excédents	1'642'160			2'195'862	-3'838'022

Autofinancement des investissements

En 2014, la Ville a investi un montant net de CHF 9.1 millions dans son patrimoine administratif. Le gros des dépenses d'investissement concernent la rénovation de l'Hôtel de Ville. Du côté des infrastructures, de nombreux travaux d'aménagement ont été réalisés, notamment dans les quartiers En Bonjean, des Charpentiers et de Prellionnaz.

Les activités de la Commune ont permis d'améliorer substantiellement la marge d'autofinancement qui s'établit à CHF 20.3 millions. Il s'agit du meilleur résultat depuis 2009. Le degré d'autofinancement s'élève à 130%.

Diminution de la dette

La bonne trésorerie et les taux d'intérêts historiquement bas ont permis à la Commune non seulement d'honorer ses engagements et de financer ses investissements sans frais supplémentaires, mais également de diminuer sa dette à CHF 58 millions au 31.12.2014.

Pour la cinquième année consécutive, le taux moyen de la dette a pu être optimisé. L'endettement net par habitant a baissé de CHF 858 en 2013 à CHF 110 en 2014, notamment en raison du transfert du Fonds Nelly de Beausobre.

Conclusion

Le résultat de l'année 2014 est réjouissant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il témoigne de la bonne santé des finances communales et de la volonté de la Municipalité de maîtriser les dépenses. Au-delà, il confirme la solidité de l'assiette fiscale de la Commune, en particulier en ce qui concerne les personnes physiques.

Du côté des investissements, le faible niveau d'endettement permet de recourir à l'emprunt et à des partenariats publics-privés pour financer les grands chantiers de la ville. Les plans partiels d'affectation, en cours respectivement déjà en vigueur, permettent à la Municipalité de poursuivre plusieurs projets d'investissements, plus particulièrement l'aménagement des infrastructures du Parc des Sports et la construction des équipements publics prévus à Morges Gare-Sud.

Pour garantir un tissu économique dynamique, la Municipalité a engagé la mise en place d'une politique de développement économique visant à accroître l'attractivité de la ville tant pour les entreprises que pour les habitants. Les premières actions devraient être mises en œuvre en 2015.

La Municipalité

Morges, le 15 avril 2015

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Vincent Jaques, syndic, tél. 078 744 77 09

M. Eric Züger, municipal des finances, tél. 021 804 96 20

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. 021 804 96 20
